

Chicago, Dallas, Atlanta, New York, Los Angeles, Boston, Philadelphie, San Francisco, Hong Kong, Paris, Tokyo, Francfort, Bruxelles et Londres.

16.7.7 Manitoba

De concert avec différents offices et comités consultatifs reposant sur de vastes bases, le ministère manitobain du Développement des entreprises et du Tourisme met en oeuvre divers programmes et services gouvernementaux, en assurant six fonctions axiales de premier plan: développement industriel; expansion du commerce; essor des petites entreprises; établissement de programmes et prestations de services techniques; et prestations de services administratifs et internes. Ce ministère a également charge de Travel Manitoba. Sa Division de l'essor des petites entreprises s'occupe d'administrer la composante «petites entreprises» du programme manitobain d'atténuation de l'impact des taux d'intérêts élevés. Adopté en mars 1982, ce programme de deux ans offre une assistance financière limitée, à versement unique, aux petites entreprises qui doivent faire face à des taux d'intérêts élevés. Les autres volets du programme viennent en aide aux propriétaires-occupants et aux agriculteurs.

Le ministère offre de l'aide au secteur privé en ce qui regarde tous les aspects de la création ou de l'expansion d'installations manufacturières dans la province, notamment la recherche de nouvelles possibilités de fabrication, la formulation de conseils en matière d'ingénierie et de techniques, la conception et la mise au point de nouveaux produits, la planification des ressources humaines, la recherche d'ordre économique et l'étude de marchés, les accords de fabrication et de production sous licences, et l'accroissement des débouchés extérieurs.

La marche de ces programmes et services s'est intensifiée grâce à Entrepris Manitoba, entente fédérale-provinciale de partage des frais pour une valeur de \$44 millions, qui a donné lieu à l'ouverture de centres de développement à Winnipeg, Brandon et Dauphin, d'un centre de technologie industrielle à Winnipeg et d'un centre canadien de développement des produits alimentaires à Portage-la-Prairie.

16.7.8 Saskatchewan

Le ministère du Développement économique et du Commerce de la Saskatchewan est le principal organisme chargé de mettre en oeuvre la politique de développement économique de la province. Il s'efforce d'attirer de nouveaux capitaux et d'accroître, tant sur le marché intérieur que sur le marché extérieur, les ventes de produits et services offerts par l'entreprise privée de la Saskatchewan.

Au moyen d'un programme incitatif, le gouvernement de la Saskatchewan s'efforce de stimuler l'investissement et l'emploi permanent dans le secteur de la fabrication et de la transformation. Ce programme prévoit l'octroi de paiements d'incitation basés sur la mise en oeuvre de capitaux frais et le nombre de nouveaux emplois créés. Le gouvernement verse \$7,500 pour chaque nouvel emploi suscité, jusqu'à concurrence de 25 % du coût en capital. Le

processus d'octroi du paiement incitatif se déclenche 12 mois après la date d'inscription des nouveaux emplois.

Le demandeur doit investir au moins \$30,000 et créer au moins un nouvel emploi à plein temps. En outre, il faut que les projets donnent lieu à une production commerciale dans les 12 mois qui suivent la date d'approbation.

Les nouveaux emplois doivent être disponibles dans les six mois qui suivent le début de la production commerciale et être maintenus sans interruption pendant au moins 12 mois. Tout nouveau manufacturier ou conditionneur peut présenter une demande.

Afin d'offrir aux investisseurs éventuels de l'aide financière pour réaliser des projets d'implantation d'établissements de fabrication et de conditionnement en Saskatchewan, le gouvernement de la province a instauré un programme d'études à frais partagés. Le ministère finance toute étude de faisabilité demandée par un industriel jusqu'à concurrence de 50 % du coût et d'un maximum de \$25,000. Les derniers versements se font à l'achèvement de l'étude.

Un programme d'assistance au commerce aide les manufacturiers et les conditionneurs de la Saskatchewan qui ont des produits ou des techniques exportables ou prêts à vendre, en introduisant ces nouveaux produits sur tel ou tel marché ou en développant de nouveaux débouchés pour des produits existants.

Au titre de ce programme, les projets peuvent comprendre la recherche d'un débouché, la promotion d'un produit, la participation à des foires marchandes et à des missions commerciales, ainsi que le financement partiel des livraisons d'échantillons et des frais qui incombent aux acheteurs de l'extérieur. Il n'y a pas de limite au financement offert.

D'autre part, un programme de financement des coûts d'expansion des marchés soutient les efforts visant à découvrir de nouveaux débouchés ou à élargir les débouchés existants pour les produits agricoles et les produits alimentaires de la Saskatchewan. Il n'y a pas de limite au financement offert. L'aide prévue s'adresse aux particuliers, aux associations, aux sociétés et aux coopératives ou organismes de marketing, pour le développement du commerce et des marchés, la mise au point de produits ou de procédés de fabrication, la recherche sur les débouchés possibles, les études de faisabilité et l'augmentation de la capacité des moyens de transport.

Une Direction des produits majeurs fournit des listes et des profils d'entreprises de la Saskatchewan à des acheteurs possibles. Elle remet aussi aux entreprises locales des listes à jour de produits en voie d'élaboration.

16.7.9 Alberta

L'Alberta Opportunity Co. (AOC) est une société de la Couronne créée pour promouvoir la croissance économique en encourageant l'établissement de nouvelles entreprises et en contribuant à l'expansion